



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 15 décembre 2022.

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 13/2022 du 30 octobre 2022 relatif au budget 2023, dont :
- budget 2023 EIEVMV,
- budget 2023 SDIS,
- budget communal 2023,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'adopter le budget pour l'année 2023, avec un déficit de CHF 632'947.00, tel que présenté par la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du 15 décembre 2022.

La Présidente

Marielle Bartolucci



La Secrétaire

Anita Cochard